

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je voudrais ici profiter de l'occasion pour interrompre l'honorable député afin de faire un léger rappel au Règlement. Je lui rappelle que son discours doit se limiter à l'amendement dont nous sommes actuellement saisis. Il me semble que certaines de ses observations ont particulièrement trait à la procédure de la Chambre, ce qui ne se rapporte pas vraiment à la question à l'étude.

L'hon. M. Churchill: Au sujet du rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de vous demander, en toute déférence, de veiller à ce que le Règlement soit observé des deux côtés de la Chambre. Nous avons entendu le député de Winnipeg-Sud nous faire un cours d'histoire du Canada et nous raconter une visite à Hong-kong, sans que personne l'interrompe ni invoque le Règlement. Je crois qu'il devrait régner aujourd'hui en cette enceinte une liberté de parole entière, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant: La présidence est certes disposée à convenir du rappel au Règlement formulé par le député de Winnipeg-Sud-Centre, mais même si cette journée et ce débat revêtent un caractère un peu particulier je ne crois pas qu'on puisse faire complètement fi de la règle de la pertinence. La Chambre doit maintenant examiner une question déterminée: l'amendement à la motion du député du comté d'Humber-St-George's en vue de l'adoption du rapport du comité, et j'exhorte l'honorable député à traiter avant tout de cela.

M. Rhéaume: Monsieur l'Orateur, je m'incline devant votre décision. N'oublions pas que vendredi, le premier ministre a parlé de l'amendement, et je traite maintenant de ce que le premier ministre semble entendre par un débat complet et libre. Je m'efforce de résumer le débat, pour voir s'il répond à cette norme. Les propos de l'honorable représentante qui concernaient de plus près le pavillon rouge sont ceux qui avaient trait aux colons de la rivière Rouge, mais personne de notre côté n'a élevé d'objection à cela. Le leader du gouvernement à la Chambre a fait 18 interruptions, et le premier ministre neuf, même si celui-ci n'a écouté que trois discours. L'interpellateur de profession qu'est le ministre d'État (M. Dupuis) a fait 35 interruptions pour des rappels au Règlement et des questions de privilège, et il n'est rentré à la Chambre que le 3 décembre, après son tour du monde. Les honorables députés peuvent se rendre compte de ses états de service à cet égard.

[M. Rhéaume.]

Pour clore mes observations à ce propos, monsieur l'Orateur, je signalerai que les ministres de la Couronne, ces fermes partisans d'un débat complet et libre, ont interrompu les orateurs de notre côté de la Chambre 98 fois en dix jours et, de concert avec leurs alliés, ont causé en tout 661 interruptions. Est-ce là ce que les libéraux entendent par un débat complet et libre?

Les journalistes du pays ont la responsabilité de rapporter ce débat, mais leurs reportages n'indiquent pas les vexations et les interruptions auxquelles les orateurs de l'opposition ont été soumis. Combien de ces journalistes—ils en garderont la responsabilité lorsque le pavillon rouge sera descendu—ont rapporté qu'il y a eu 661 rappels au Règlement, fausses questions de privilèges et autres interruptions? L'honorable député de La-pointe a mentionné le nombre de discours qui ont été prononcés et les membres de la tribune de la presse se sont empressés de nous donner des chiffres à cet égard. Nous étions en droit de nous attendre, de la part des journalistes, à un reportage impartial du débat.

Jetons un coup d'œil sur la signification d'un vote libre. Tous les députés de la province de Québec appuient fermement le nouveau drapeau à feuille d'érable, de quelque parti qu'ils soient. Cela nous le savons. Je les admire et les respecte pour cela, et j'estime qu'ils ont le droit de le faire. Je crois que les députés du Québec ont donné un exemple qui sera cité chaque fois qu'il sera question de la liberté d'expression.

Par ailleurs, je n'éprouve que du mépris et de la pitié pour les députés qui ont failli à l'honneur et qui se sont refusés à considérer en toute bonne foi l'autre côté de la question. Si quelqu'un a des doutes au sujet de la façon dont ils ont failli à la tâche, je l'invite à lire le discours de l'honorable député d'York-Humber (M. Cowan) qui a décrit d'une façon précise comment les choses se sont passées parmi les députés libéraux. J'ai moi-même parlé avec des députés d'arrière-ban du parti libéral et je sais les menaces dont ils ont été l'objet. On dira d'eux plus tard que le moment venu de se prononcer selon leur conscience, ils ont choisi de se ranger à l'opinion générale.

Le premier ministre a demandé aux membres de l'opposition dans son discours de vendredi de se rallier au nouveau drapeau une fois adopté, et de l'aider à le hisser à tous les mâts du pays. Il leur demandait effectivement de l'aider à se débarrasser du drapeau actuel. (*Exclamations*)

M. Woolliams: Bien dit!